

Unité mobile de dépistage régionale : Elargir la proposition de dépistage sur la région Bretagne suivant les recommandations nationales

OBJET DU PROJET

Acquisition d'une unité mobile.

CHAMP GEOGRAPHIQUE DU PROJET

Régional

OBJECTIF GENERAL

Elargir la proposition de dépistage sur la région Bretagne suivant les recommandations nationales

CONTEXTE

En France en 2010, 150 000 personnes vivent avec le VIH. 6500 personnes ont découvert leur séropositivité en 2009. Il est estimé qu'environ 50 000 personnes infectées ignorent leur séropositivité (fourchette comprise entre 32 000 et 68 000) (*source invs*).

Selon l'Observatoire Régional Santé, en 2009, les 180 sérologies positives réalisées correspondent à la découverte de leur séropositivité au VIH pour 140 personnes, ce qui représente 78% de l'ensemble des sérologies pratiquées par l'ensemble des laboratoires bretons.

La Bretagne se classe au 4ème rang des régions les moins touchées avec 57 sérologies positives par million d'habitants contre 169 en France mais parmi les régions ayant un taux de recours au dépistage parmi les plus bas.

En effet, en 2009, le recours au dépistage en Bretagne est inférieur à la moyenne nationale avec 55 tests pour 1000 habitants contre 77 en France ce qui positionne la Bretagne au 5ème rang des régions de plus faible recours. Il en est de même pour les dépistages réalisés en CDAG : 5 tests pour 1000 habitants contre 6 en France.

ENJEUX ET OBJECTIFS DU PROJET

L'objectif est de mettre à disposition des acteurs de terrain une unité mobile de dépistage afin d'aller à la rencontre des populations qui ont peu ou pas accès au dépistage. Les raisons pouvant être l'éloignement géographique, la méconnaissance des lieux de dépistage...

Cette unité mobile permettra d'intervenir auprès de populations ciblées : Lieux de Rencontre Extérieur, squats, milieu rural, festif, plages, quartiers...et être un lieu d'échanges autour du dépistage, des pratiques, et de la prévention. En effet, au cours des interventions, les questions des prises de risque, de l'exposition au VIH, du recours au dépistage et de la connaissance réelle ou supposée du statut sérologique seront abordées. Les intervenants pourront également informer les personnes sur l'importance de connaître précocement son statut sérologique, sur l'offre de dépistage existante, et les inviter à discuter de leurs prises de risques, de leurs craintes par rapport au dépistage, et de leurs bonnes et/ ou mauvaises expériences en la matière. Ces échanges pourront permettre de trouver avec les personnes les moyens de surmonter leurs éventuelles craintes et de les encourager à recourir au dépistage à une fréquence adaptée à leurs prises de risques.

Elle pourra ainsi répondre à un besoin de proximité, d'accessibilité aux dépistages précoces, le dépistage hors murs élargit de l'offre de test.

Les intérêts du dépistage hors mur sont donc la possibilité :

- d'aller vers une population éloignée du dépistage tant sur le plan géographique que culturel et /ou émotionnel...;
- de contribuer à améliorer le recours au dépistage des populations vulnérables ;
- de faciliter une connaissance rapide du statut sérologique ;
- de favoriser les échanges autour des questions de santé sexuelle.

PUBLICS SPECIFIQUEMENT VISES PAR LE PROJET

La Haute Autorité de Santé (HAS), le Plan National de lutte contre le VIH et les IST 2010-2014 et le rapport IGAS de lutte contre les IST ont récemment émis de nouvelles recommandations avec une stratégie de dépistage en deux volets :

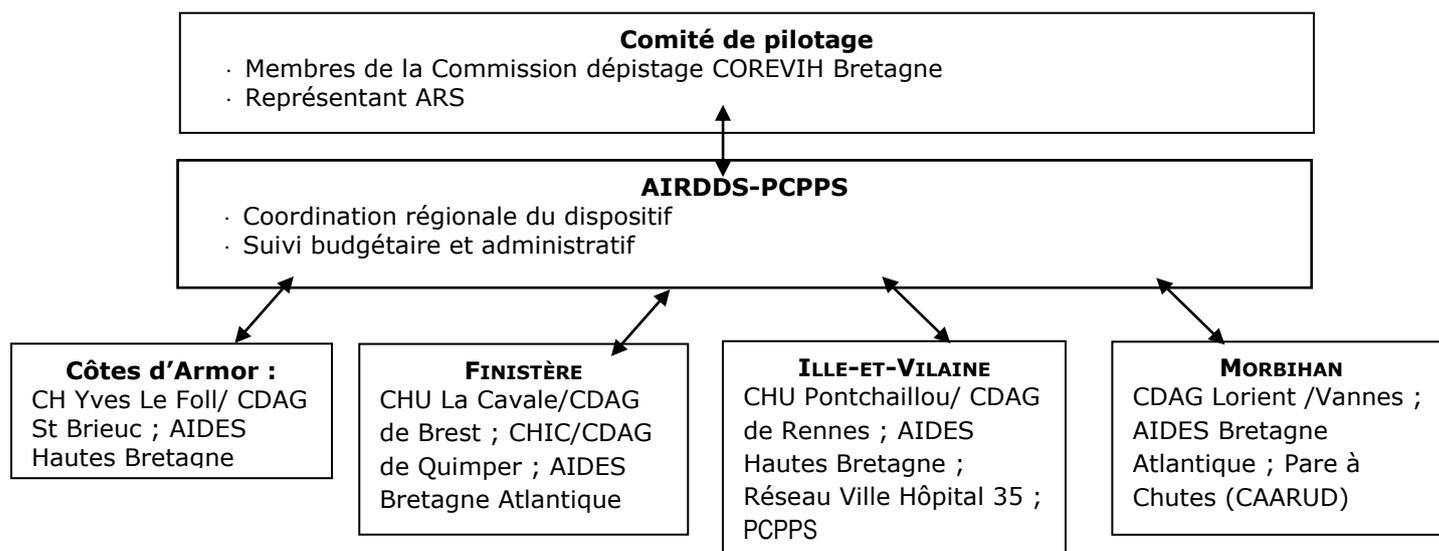
- Proposer un test de dépistage de l'infection par le VIH à l'ensemble de la population âgée de 15 à 70 ans, hors notion d'exposition à un risque de contamination ou caractéristique particulière.
- En parallèle, maintenir et renforcer un dépistage ciblé auprès :
 - Des hommes ayant des relations sexuelles avec des hommes (HSH),
 - Des personnes hétérosexuelles ayant eu plus d'un partenaire sexuel au cours des derniers 12 mois,

- Des usagers de drogues injectables (UDI),
- Des personnes originaires d'une zone de haute prévalence,
- Des personnes en situation de prostitution,
- Des personnes dont le(s) partenaire(s) sexuels sont porteurs du VIH.

PARTENAIRE(S) ET ROLE(S)

STRUCTURES PARTENAIRES/REFERENT	ROLE DANS L'ACTION
COREVIH Bretagne / Cédric Arvieux, président	<ul style="list-style-type: none"> · Acquisition du camion · Portage politique du projet · Soutien dans la mise en place des conventions d'hébergement du véhicule
ARS	<ul style="list-style-type: none"> · Comité de pilotage · Prise en charge du fonctionnement de l'unité mobile
DRDJS	<ul style="list-style-type: none"> · Prise en charge de la partie coordination du projet
Commission dépistage du COREVIH / Faouzi Souala pilote de la commission	<ul style="list-style-type: none"> · Comité de pilotage · Suivi et évaluation
AIRDDS-PCPPS / Besse Myriam coordinatrice PCPPS	<ul style="list-style-type: none"> · Comité de pilotage · Portage du projet · Coordination régionale du dispositif
CDAG/CIDIST : Lorient/Vannes, Quimper, Rennes, Brest, St Brieuc les structures associatives : AIDES Bretagne Atlantique, AIDES haute Bretagne, Réseau Ville Hôpital 35, SNEG	<ul style="list-style-type: none"> · Réalisation d'actions ayant pour objectifs l'élargissement de l'offre de dépistage en région Bretagne

ORGANISATION DE LA COORDINATION DU PROJET



SUIVI ET EVALUATION DU PROJET

- Nombre d'actions menées
- Nombre de personnes touchées
- Population touchée
- Nombre de site différent
- Participation et implication département
- Nombre de partenaires
- Nombre de test réalisés dont test positif au VIH et / ou VHC
- Nombre d'autres actions hors dépistage réalisées
- Impact sur les recommandations de la commission dépistage du COREVIH Bretagne

PERENNITE DU PROJET

Obtention d'une subvention pluriannuelle et mobilisation des différents partenaires sur la durée de l'action (pour pérenniser)
Engagement sur 5 ans (durée d'amortissement du véhicule).

BUDGET PREVISIONNEL

CHARGES	2013	2014	2015	2016	2017	PRODUITS	2013	2014	2015	2016	2017
60 - Achats	1 950	939	941	942	944	70 - Vente de produits finis		0	0	0	0
fournitures non stockables (eau, énergie)		214	215	215	215	Prestations de services					
Fournitures d'entretien et de petit équipement	1 950	541	542	542	543	Produits des activités annexes					
Fournitures administratives	0	184	184	185	186	74 - Subventions d'exploitation					
Autres fournitures		150	150	150	150	Etat :		0	0	0	0
61 - Services extérieurs		2 122	2 140	2 158	2 177	HCJ (Min. jeunesse)					
Locations mobilières et immobilières		684	698	712	726	DGS					
Entretien et réparation		658	661	664	668	Régions :		0	0	0	0
Assurances		674	675	676	676	Conseil Régional de Bretagne					
Documentation technique		105	106	106	107	ARS de Bretagne					
62 - Autres services extérieurs		3 794	3 806	3 820	3 833	Département :					
Honoraires, rémunérations intermédiaires		358	365	372	380	Conseil Général 35					
Publicité, publication		300	300	300	300	Conseil Général 22					
Remboursement frais de déplacement		2 212	2 212	2 213	2 213	Conseil Général 29					
Frais de réceptions		599	601	603	605	Communes :		0	0	0	0
Frais postaux, télécommunications		288	290	293	296	Ville de Rennes - DGSS					
Services bancaires		14	15	15	15	Ville de Rennes -SCHS					
Divers		22	23	23	24	Ville de Rennes - CLSPD					
63 - Impôts et taxes		92	94	96	97	Organismes sociaux :		0	0	0	0
impôts et taxes sur rémunération		0	0	0	0	CPAM - FNPEIS 35					
Autres impôts et taxes		92	94	96	97	CPAM - ASS 35					
64 - charges de personnel		12 762	13 017	13 278	13 543	Fonds Européens :					
Rémunération du personnel		7 636	7 788	7 944	8 103	AUTRES :	84 695	19 833	20 125	20423	20727
Charges sociales		5 091	5 193	5 296	5 402	COREVIH	84695	19833	20125	20423	20727
Autres charges de personnel		36	36	37	38						
21 - immobilisations	82 745	0	0	0	0	75 - Autres produits de gestion courante					
2182 - Achat de matériel roulant	82 745	0	0	0	0	76 - Produits financiers					
68 - Amortissement		124	127	129	132	77 - Produits exceptionnels					
Dotation aux amortissements		124	127	129	132	78 - Reprise sur amortissements et provisions					
Fonds dédiés		0	0	0	0	79 - Transfert de charges d'exploitation					
86- emploi et contribution volontaire en nature		1 500	1 500	1 500	1 500	87- contributions volontaires en nature		1 500	1 500	1 500	1 500
convention centre hospitalier pour l'hébergement du dispositif		1 500	1500	1500	1500	convention centre hospitalier pour l'hébergement du dispositif		1 500	1 500	1500	1500
TOTAL DES CHARGES	84 695	21 333	21 625 €	21 923 €	22 227 €	TOTAL DES PRODUITS	84 695 €	21 333 €	21 625 €	21 923 €	22 227 €

